Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212902852-20260605-DELIB0506260006-DE

COMMUNE DE TRÉFLAOUÉNAN

Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 01 Juin 2026	Le vendredi cinq juin deux mil vingt-six à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur OLLIVIER Serge, 1er adjoint au Maire, en l'absence du Maire, Jacques PONTU.
Membres : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15	**Présents** : OLLIVIER Serge, MUZELLEC Marie-Catherine, GUEGUEN Serge, GRALL Florence, RAZIL Jean-Luc, HALLER Patrick, MILIN Catherine, LE REST Jocelyne, LAURANS Delphine, ABGRALL David, DIDOU Charlez, LE LEZ Laurie et EDERN Carole. **Absents excusés** : PONTU Jacques et MONTAC Henri. **Procurations :** PONTU Jacques donne procuration à GUEGUEN Serge et MONTAC Henri donne procuration à DIDOU Charlez.
Secrétaire de Séance Florence GRALL	
N° Délibération	**DELIB0506260006**

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°1-LOTISSEMENT TY JARLOU 2

Budget annexe lotissement Ty JARLOU :

Il convient d'apporter les ajustements suivants au budget annexe :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-605 : Achats de matériel, équipements et travaux	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		**8 000.00 €**		**0.00 €**

La section de fonctionnement a été votée en sur équilibre de 87 463.32€ lors du vote du budget annexe.
D'après la Trésorerie, la Préfecture du Finistère accepte un vote avec uniquement des dépenses dès lors que le sur équilibre est maintenu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE de procéder au vote de la décision modificative exposée ci-dessus, sur le budget annexe du lotissement Ty Jarlou de l'exercice 2026.**

Pour extrait conforme,

Le 1er adjoint au Maire,
Serge OLLIVIER

MAIRIE DE TREFLAOUENAN 29440

La Secrétaire de séance,
Florence GRALL

Certifié exécutoire par transmission électronique
A la Préfecture de Quimper le
Affiché en Mairie le